

Qu'advientra-t-il du Molard : site historique au cœur de Genève?

Autor(en): **Beerli, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **22 (1971)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

³⁵ G. Germann, a. a. O., S. 62.

³⁶ StA Zürich, A 321/1 (Memoriale der ref. Gemeinde Zurzach an Zürich vom 22. August 1711).

³⁷ StA Bern, Evang. und dreiört. Abschiede lit. Q, S. 919. – StA Zürich, B VIII 171, fol. 34^o vo–34ⁱ ro.

³⁸ StA Zürich, A 321 (1716). – GemeindeA Zurzach, Donatorenbuch (5. Oktober 1716).

³⁹ G. Germann, a. a. O. und Abbildung.

⁴⁰ G. Germann, Der protestantische Kirchenbau in der Schweiz. Zürich 1963, S. 73–76.

⁴¹ E. Maurer, Die reformierte Kirche in Baden. Badener Neujahrsblätter 1951, S. 18–24.

⁴² G. Germann, a. a. O., S. 112–115.

⁴³ G. Germann, Baden und Zurzach, S. 65 f. – Derselbe, Protestantischer Kirchenbau, S. 107 f. – R. Frauenfelder, Kunstdenkmäler Schaffhausen III, S. 290–295.

⁴⁴ A. a. O., S. 111–115.

⁴⁵ StA Zürich, B II 720, S. 16.

⁴⁶ Vgl. die Westansicht der Kirche auf dem Stadtplan von Jos MURER, 1576. – K. Escher, a. a. O., Abb. 12 und 196.

⁴⁷ Vgl. G. Germann, a. a. O., S. 107f.

⁴⁸ G. Germann, a. a. O., S. 136; Abb. 104.

⁴⁹ G. Germann, a. a. O., Abb. 24 und 26. – Derselbe, Die Berner Heiliggeistkirche und der Temple de la Fusterie in Genf im Spiegel des hugenottischen Kirchenbaus. Zeitschr. für schweiz. Archäologie und Kunstgeschichte XXI (1961), Tf. 70b, 71. – P. Hofer, Kunstdenkmäler Bern V, Abb. 183f., 195, 209; vgl. 208.

⁵⁰ G. Germann, Baden und Zurzach, S. 64, Anm. 16.

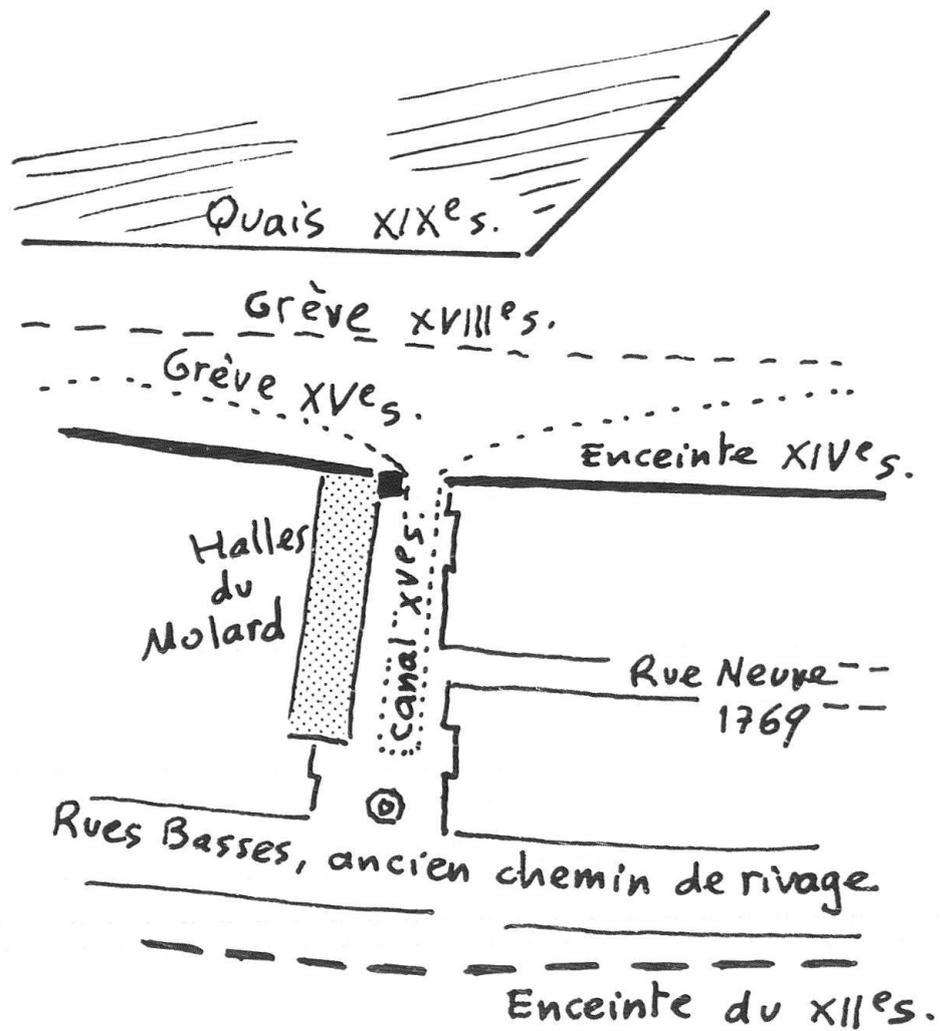
⁵¹ G. Germann, Protestantischer Kirchenbau, S. 114.

Abkürzungen: EA: Amtliche Sammlung der ältern eidgenössischen Abschiede. – PfA: Pfarrarchiv. – StA: Staatsarchiv. – ZB: Zentralbibliothek.

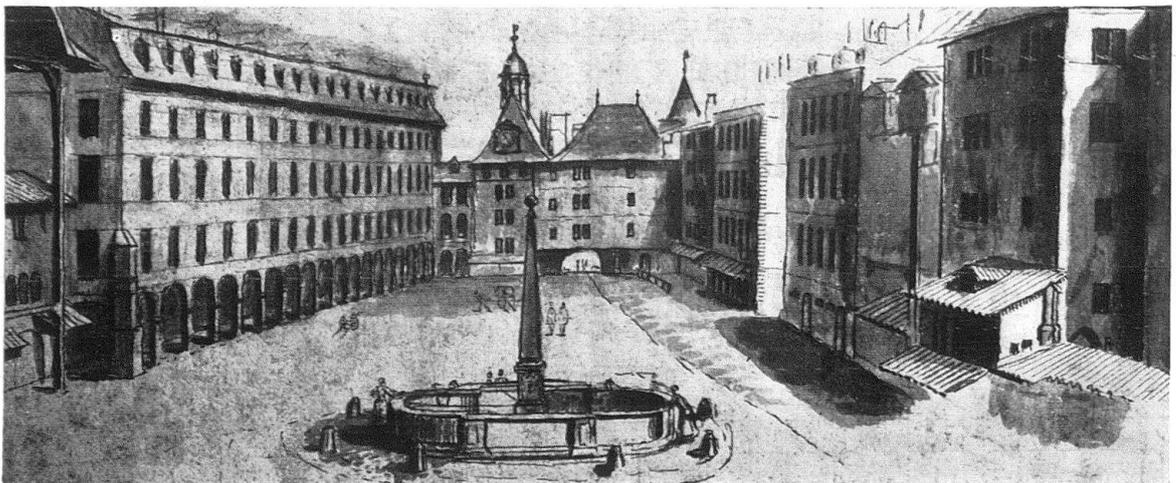
Im Zuge der vor kurzem eingeleiteten Renovation der Peterskirche in Zürich sind unter deren Bodenniveau Grabungen unternommen worden. Zur Zeit der Drucklegung dieser Arbeit lagen noch keine offiziellen Befunde vor. Möglicherweise werden die Grabungsergebnisse wertvolle Ergänzungen zur Baugeschichte der Kirche liefern. – Die Umgebung der reformierten Kirche in Baden erfuhr in jüngster Zeit eine gründliche Veränderung, aus technischen Gründen konnte jedoch keine Aufnahme der heutigen topographischen Verhältnisse wiedergegeben werden. Von derselben Kirche wurde ein Grundriß des Bauzustandes vor 1949 abgebildet, weil darauf noch die beiden ursprünglichen Seitenportale zur Geltung kommen. Sie sind heute zugemauert; auch haben sich Bestuhlung und Stellung von Kanzel und Taufstein verändert. – Für besondere Hilfeleistungen ist der Autor Pfarrer T. Hasler, Männedorf, zu großem Dank verpflichtet.

QU'ADVIENDRA-T-IL DU MOLARD — SITE HISTORIQUE AU COEUR DE GENÈVE?

Parmi les théoriciens de l'architecture, les experts en matière de restauration, les urbanistes, le principe de la sauvegarde des ensembles historiques dans la ville moderne semble acquis, étayé par la notion des «centres monumentaux» (Convention de La Haye, UNESCO, 1954), des «sites urbains» (Recommandation de l'UNESCO, 1962), des «ensembles historiques et artistiques» (CONSEIL DE L'EUROPE, 1963), par opposition au monument isolé.



Genève. Situation du Molard, par rapport au rivage et aux fortifications de la Basse-Ville



Genève. Le Molard fermé, tel qu'il se présentait à la fin du XVIII^e siècle (dessin d'Escuyer, Bibliothèque Publique et Universitaire, Genève). A droite, à l'entrée de la Rue Neuve, deux bâtiments symétriques, dont l'un est l'actuel Café du Commerce (1723)

Néanmoins dans la pratique de la rénovation urbaine, passablement anarchique, des dix dernières années, les tentatives de préservation et de mise en valeur des ensembles anciens ont trop souvent échoué, ou conduit à de navrants compromis, faute d'une législation suffisante, et faute d'une conscience publique suffisante pour contre-balancer le dynamisme des entreprises d'intérêt privé.

La transformation du centre de Genève depuis une vingtaine d'années nous donne l'exemple d'une série d'intervention désastreuses du point de vue de la continuité du paysage urbain, et particulièrement meurtrières, nous l'avons noté (dans la revue «Werk», 1970, N^{os} 2, 4, 6, 7) pour ce caractère néo-classique qui constituait une grande partie du charme de la



Genève. Le Molard, décembre 1970. A gauche, le bâtiment des Halles, avec sa façade qui penche depuis le temps de sa construction, 1690. – A droite, derrière l'obélisque, le Café du Commerce, bâtiment vieux de deux siècles, café vieux de plus d'un siècle, sous ce même nom

ville. Cette œuvre de destruction continue aux quatre coins de la ville, des édifices de la classe de l'Hôtel Métropole (1852) ou des Halles de l'Île (1849) sont menacés de démolition.

Entre-temps a surgi la question de *la survie du Molard* en tant que place historique.

Des perspectives d'agrandissement d'établissements bancaires et commerciaux à l'ouest de la place, et une demande pressante de démolition de deux immeubles à l'est posent le problème dans toute son acuité.

Alors que la place du Lac a pu être sacrifiée sans que les Genevois aient eu ni l'occasion ni le temps de réagir, le Molard, qui lui fait suite, a fait l'objet d'une décision importante de la part des autorités. Pour être à même d'aboutir à une solution globale, le Département des Travaux publics du Canton a chargé une *commission « ad hoc »* de constituer en quelques mois un dossier aussi complet que possible du Molard. D'ici là, aucune opération de détail ne pourra commencer.

Malgré les délais très courts, les autorités disposeront en temps voulu, soit d'ici fin février, d'une étude historique, d'une analyse architecturale, d'une enquête sociologique et d'une expertise technique sur le Molard.

De leur côté, des citoyens inquiets de l'avenir ont fondé un *Groupement pour la défense du Molard*, sous l'égide de la Fédération interrégionale des quartiers anciens CIVITAS NOSTRA. Grâce à cette initiative spontanée, une campagne d'information du grand public est en cours.

Légende du plan 2: *Genève, Place du Molard* ▶

L'espace de la place: Centre de la Basse-Ville commerçante dès le XIV^e siècle, le Molard fut fermé au nord par la nouvelle enceinte dite de Marcossey, mais une arcade laissait entrer les bateaux.

La place, pavée depuis 1487, servait aux réjouissances, fêtes civiques, exécutions capitales. Le Réformateur Antoine Froment y prêche en plein air en 1533.

Lorsque le peintre anglais Bonington voulut représenter un site caractéristique de la Genève romantique, il choisit le Molard (tableau du Victoria and Albert Museum, Londres). La place était encore fermée au nord.

En 1871, une percée ouvrait le Molard sur la place du Lac.

La Tour: Souvenir de l'enceinte achevée sous l'évêque Guillaume de Marcossey en 1371. Construction actuelle, 1591. Dernière rénovation, 1906–1907.

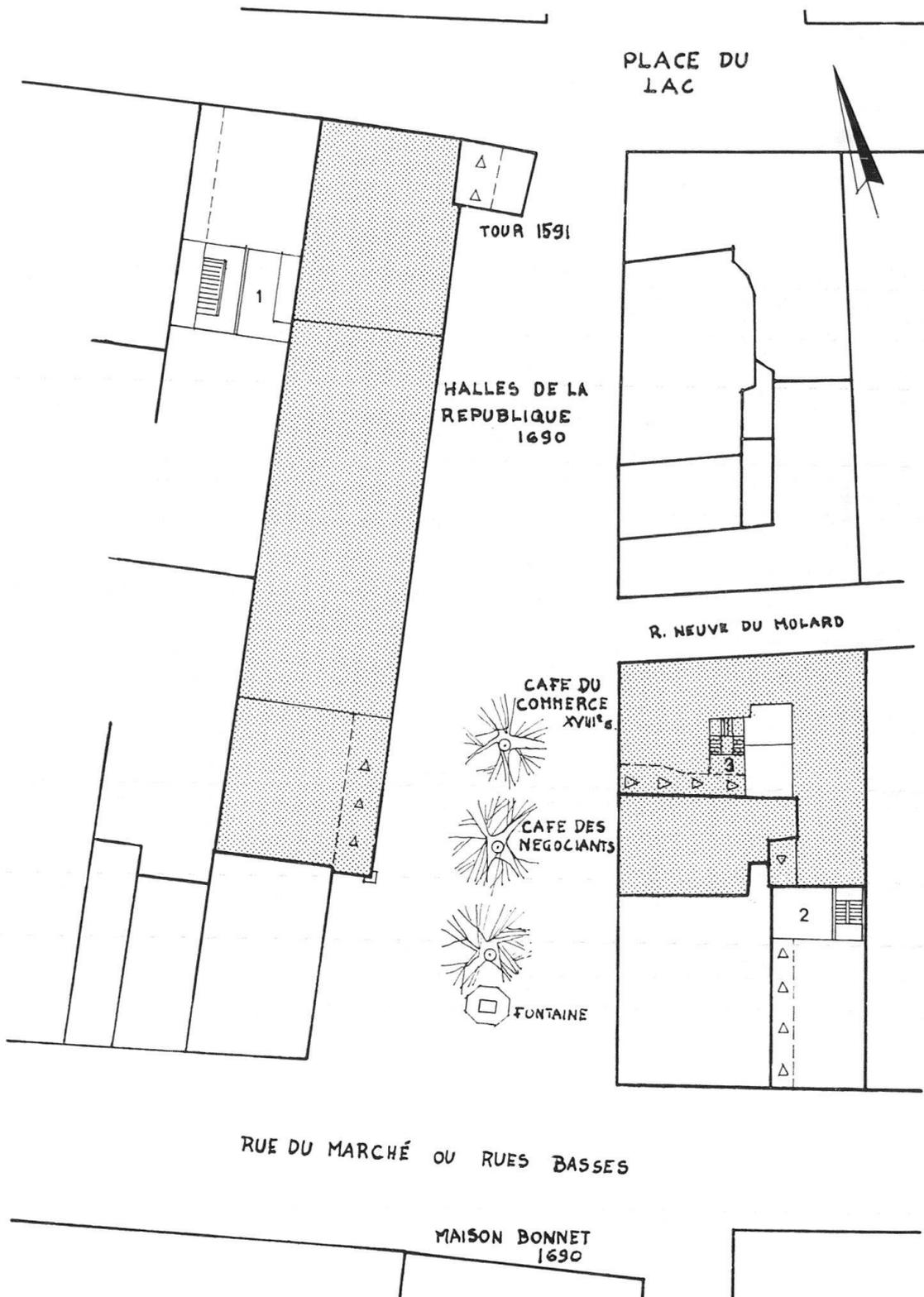
Les anciennes Halles de la République: Création, 1309. Edifice actuel, 1690 (siège de la Chambre des Blés), modifié après 1798 (commerces au rez-de-chaussée, appartements aux étages). Le peintre Wolfgang Adam Toepffer y habite en 1828. Dernière rénovation 1909. Long de plus de 80 m ce bâtiment détermine, avec la tour, le caractère générale de la place.

La Fontaine: Dans sa forme actuelle, création de l'architecte-ingénieur Joseph Abeille, 1711 (auteur du palais Lullin de Saussure).

La Maison Bonnet: Exactement contemporaine des Halles, 1690. Maison natale du philosophe-naturaliste Charles Bonnet.

Le Café du Commerce: Place du Molard n° 7. Digne contre-partie des Halles, cette maison date de l'époque où une impasse, utilisée par les poissonniers, devient la Rue Neuve du Molard, percée jusqu'à Longemalle (après 1769). Plus heureuse en cela que sa voisine symétrique (n° 5) elle a conservé ses façades en pierre soigneusement appareillées, en particulier son rez-de-chaussée à arcades en anse de panier (sur 5 travées du côté place et 9 travées côté Rue Neuve).

1–2–3 *Cages d'escalier*, XVIII^e siècle, caractéristiques de la Genève patricienne.



Trame: démolitions prévues



Genève. Le débouché de la Rue Neuve sur le Molard.
A gauche le Café du Commerce avec ses arcades intactes; en face, le bâtiment des Halles,
rénové à la base pour usage commercial

Il s'agit d'un cas à la fois d'une extrême complexité et d'une extrême importance.

Contrairement aux espaces historiques de la Haute Ville, dont la conservation est surveillée, mais qui risquent de perdre de plus en plus de leur vitalité dans la cité moderne, le Molard, ouvert sur l'axe commerçant des Rues Basses, en plein centre des affaires, ressenti comme site familier par tous les Genevois, n'a besoin d'aucune «réanimation». Il vit intensément.

Son principal monument historique, les anciennes Halles aux Blés de 1690, qui dominant le Molard sur les trois quarts de sa longueur, sont le siège des activités les plus diverses, grand magasin, banque, édition d'art, étude d'avocat, pharmacie, photographe,

bar à café, boutiques . . . La structure du bâtiment, ébranlée lors des travaux de construction des magasins du Grand Passage, donnera quelques soucis aux experts en restauration. La restauration elle-même, hautement souhaitable, devrait être conciliée avec le maintien des fonctions si diverses qui conditionnent la popularité du lieu.

Du côté opposé règnent, depuis le moyen âge, les tavernes. L'une d'entre elles (menacée d'une démolition imminente) présente d'amples façades sur arcades, des murs soigneusement appareillés, et, sur cour, un des beaux escaliers du XVIII^e siècle genevois.

Non moins remarquable est la cage d'escalier à arcades variées (plein cintre et anse de panier) dans une cour d'accès malaisé, derrière les halles.

Il importe d'ajouter que le sous-sol, ancienne grève du lac, rend délicate toute opération d'excavation un peu profonde.

Enfin certains bâtiments sans doute longtemps négligés parce que voués, apparemment, à la démolition ou la vente, exigent un sérieux assainissement.

Cette situation risque évidemment de servir de prétexte à une opération d'ensemble du quartier apte à satisfaire à la triple exigence d'espace, de modernité et de rentabilité des propriétaires.

Or, *la protection légale du site*, face à la pression économique actuelle, est nettement insuffisante. Nous sommes, au Molard, en «zone protégée», c'est à dire que l'autorisation de construire est conditionnée par un préavis de la Commission des sites. Mais, à part la Tour, les édifices ne sont pas classés: chacun d'entre eux provoque une discussion selon des critères parfois mal définis – solidité (sécurité), salubrité, qualité – et selon des motivations fort diverses, les unes avouées, les autres masquées.

C'est donc, en fin de compte, dans la mesure où s'affirmera et s'exprimera *la volonté populaire* de conserver dans son authenticité ce noyau de la vie urbaine que des mesures de sauvegarde pourront être appliquées.

André Beerli

UND DAS NENNEN SIE «DENKMALPFLEGE»!

Kunstwerke altern: die Verwitterung raubt einer Steinplastik Oberfläche und Umrisse, der Holzwurm benagt Skulpturen bis zum Zerfall, Farben eines Gemäldes verfärben und entfärben sich, die Schichten verschmutzen, krakelieren, blättern ab. Dazu Zerstörungen durch Feuchtigkeit, Hitze, Licht usf. und nicht zuletzt durch die eingreifende Hand des Menschen, sei es bei fehlgeschlagenem «Verbessern» und Aufpolieren, sei es bei geflissentlicher Vernachlässigung und schließlich durch Schadenfälle aller Art.

Die Restauratoren und Denkmalpfleger rücken dem Alter und der Zerstörung mit allen erdenklichen Mitteln ihrer Chirurgie und Kosmetik zuleibe, um sie hintanzuhalten und die Einbußen nach Möglichkeit aufzufangen. Darin liegt freilich wieder eine Gefahr: daß man sich der Spuren des Schicksals und Alterns schämt, sie tilgt und ein Greisenantlitz zum Konfirmandengesichtlein «umfunktioniert». Der sorgfältige Restaurator und Denkmalpfleger freut sich natürlich, wenn er, wie wir es bei den Altären in der ehemaligen Klosterkirche Münsterlingen erleben durften, unter den Übermalungen die noch erstaunlich intakte Originalfassung freilegen und sich auf verhältnismäßig wenige Austupfungen